

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à prendre part à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

de Beau-Rivage Palace SA Lausanne-Ouchy qui se tiendra le jeudi 17 juin 2021 à 16.30h à l'Hôtel Beau-Rivage Palace, à Lausanne.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et conformément à l'Ordonnance 3 COVID-19, le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA Lausanne-Ouchy a décidé de tenir l'Assemblée générale ordinaire sans la présence physique des actionnaires.

ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 1. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2020**
- 2. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2020**
- 3. APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE 2020**

Le conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020.

- 4. DÉCISION SUR L'EMPLOI DU BÉNÉFICE RÉSULTANT DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Le conseil d'administration propose de déterminer comme il suit l'emploi du bénéfice résultant du bilan:

Résultats reportés des exercices précédents	Fr.	962'129
Bénéfice net de l'exercice	Fr.	-14'366'871
Montant à disposition de l'Assemblée générale (Aucun dividende)	Fr.	0

- 5. DÉCHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration.

- 6. ÉLECTIONS STATUTAIRES**

6.1. Élections au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire en qualité d'administrateur et pour un mandat d'une durée d'un an les administrateurs sortants suivants:

- M. Onno Poortier, à Chateaux-d'Oex, (représentant les actions nominatives privilégiées A)
- M. François Landolt, à Pully
- Mme. Monika Matti, à Berne, (représentant les actions nominatives ordinaires B)
- M. Federico Lalatta Costerbosa, à Londres
- M. Jean-Gabriel Pérès, à Paris

6.2. Élection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société Ofisa SA, à Lausanne, en qualité d'organe de révision de la société pour une durée d'une année.

Les comptes annuels au 31 décembre 2020, le rapport de gestion contenant la proposition d'emploi du bénéfice résultant du bilan et le rapport de l'organe de révision sont à la disposition des actionnaires dès le 1er juin 2021 au siège social, Hôtel Beau-Rivage Palace, Lausanne-Ouchy.

PROCURATION ET INSTRUCTIONS DE VOTE

Les actionnaires pourront exercer leurs droits par écrit ou par procuration sous forme électronique en se faisant représenter à l'Assemblée générale par Me Jacques Baumgartner, avocat à Epalinges, en qualité de représentant indépendant. A défaut d'instructions contraires, le représentant indépendant votera dans le sens des propositions du Conseil d'administration. Les instructions de vote sont à communiquer au moyen du formulaire prévu à cet effet et joint à la convocation. La carte d'admission munie de la procuration et accompagnée du formulaire d'instructions dûment complétés sont à envoyer à ShareCommService AG (adresse ci-dessous).

Lausanne, le 26 mai 2021

Beau-Rivage Palace SA Lausanne Ouchy

Pour le Conseil d'administration:

Le Président

Onno Poortier



BEAU-RIVAGE PALACE
LAUSANNE SWITZERLAND